



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Cycliste de la Haute-Garonne
 10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
 Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44
 Site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>
 Email : fsgtcyclisme.occitaniepyr@gmail.com

Remplissez tous les champs et cochez la case correspondante

REGLEMENT EPREUVE ROUTE	Saison :
--------------------------------	-----------------------

COMITE D'APPARTENANCE : TYPE DE CHALLENGE :

DATE : CLUB :

CONTACT (Nom, Tél. & Email) :

NOM DE L'EPREUVE :

REMISE DES DOSSARDS, CODE POSTAL + VILLE :

• ADRESSE COMPLETE :

• NOM(S) COMMISSAIRE(S) ou AIDE-COMMISSAIRE(S) MIS A DISPOSITION
 PAR L'ORGANISATEUR :

LONGUEUR		TYPE		OPENRUNNER	
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de Tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}					
3 ^{ème}					
4 ^{ème}					
5 ^{ème} /6 ^{ème}					
Cadets					
Minimes					
Féminines					

ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :

ÉPREUVE OUVERTE aux LICENCIÉS FSGT et aux choix aux LICENCIÉS Autres FÉDÉRATIONS

• **TARIFS DES ENGAGEMENTS**

LICENCIÉS FSGT ADULTES :

LICENCIÉS FSGT MINIMES & CADETS :

LICENCIÉS autres Fédérations ADULTES (Ufolep, Ffc, Fftri) :

LICENCIÉS MINIMES & CADETS (Ufolep, Ffc, Fftri) :

Initiations jeunes GRATUITES

Non-Licenciés (sans fédération) : ne sont plus autorisés à participer sur nos épreuves

OBSERVATIONS :

- Épreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT. Port du casque à coque rigide obligatoire.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46 x 14), braquets libres pour le Cadets/Cadettes.
- Tous cycles à assistante électrique (VAE), interdits. Contrôle technologique autorisé !
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier la durée de la course.
- **Tout coureur licencié devra présenter une licence en cours de validité correctement remplie, signée avec photo.**
- **Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.**